



PREFET DE LA MOSELLE

Direction départementale des territoires
Service aménagement, biodiversité et eau
Unité police de l'eau

Dossier suivi par : Pascal RIDGEN
Tél. : 03 87 28 30 80
Fax : 03 87 02 79 32
Mél : pascal.ridgen@moselle.gouv.fr
Réf. : PR/

**Monsieur le Maire de la
Commune de BETTING
2 rue de l'Eglise
57800 BETTING**

**Objet : Dossier de déclaration concernant le rejet des eaux
pluviales du lotissement PUP du Stockgarten à
BETTING**

Metz, le **01 AVR. 2015**

**Accord avant le délai de 2 mois
PJ Fiche de renseignement descriptive du IOTA**

M. le Maire,

Après réception des documents complémentaires réceptionnés le 13 mars 2015 et instruction de votre dossier de déclaration au titre des articles L. 214-1 à L. 214-8 du code de l'environnement relatif à :

► **Rejet des eaux pluviales du P.U.P. du "Stockgarten" accessible par la rue de la Libération** pour lequel un récépissé vous a été délivré en date du 04 novembre 2014, j'ai l'honneur de vous informer que je ne compte pas faire opposition à votre déclaration.

Dès lors, **vous pouvez entreprendre cette opération à compter de la réception du présent courrier.**

Le descriptif de l'opération est joint au présent courrier.

Copies de la déclaration, du récépissé et de ce courrier devront être affichées pendant une durée minimale d'un mois en mairie et à la Commission Locale de l'Eau (CLE) du Bassin Houiller pour information. Ces documents seront mis à disposition du public sur le site internet de la préfecture de la Moselle durant une période d'au moins six mois. Le dossier de déclaration sera consultable en mairie.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les date de publication.

Je vous rappelle que cette décision est susceptible de recours contentieux devant le tribunal administratif, par le déclarant dans un délai de deux mois et par les tiers durant un délai de un an, dans les conditions définies à l'article R. 421-1 du code de la justice administrative.

Je vous prie d'agréer, M. le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

Copie transmise à :
- B.E. Guelle & Fuchs
18, Avenue du Général Passaga
BP 80087
57602 FORBACH CEDEX

LA RESPONSABLE DE L'UNITÉ POLICE DE L'EAU

VALÉRIE ANTOINE-POTIER